

Edition / Trois question à Sylvie Ntsame

" Le livre gabonais se vend bien à l'extérieur... "

Propos recueillis par Anita Jordanah TSOUMBA
Libreville/Gabon

•L'Union : Madame, les Editions Ntsame dont vous êtes la responsable viennent de distribuer de l'argent découlant des droits d'auteur aux écrivains de votre écurie. Le livre est-il si rentable que ça au Gabon ?

—Sylvie NTSAME : Le livre est un produit rentable en fonction des objectifs que se fixe l'éditeur. Parce que ce sont les politiques éditoriales qui vont faire que le livre soit rentable. Si, dans certains pays, le livre n'a jamais disparu, nous devons également comprendre que ce produit participe à l'éclosion de l'économie de notre pays. De par la création d'emplois, les impôts que nous payons, la CNSS, etc. Vous voyez que sur cet aspect social, le livre est rentable. Il fait partie aujourd'hui des activités qui participent à la lutte contre le chômage grandissant au Gabon.

•Chaque année, vous organisez des

rencontres littéraires auxquelles sont conviés des auteurs étrangers. Le livre gabonais, se vend-t-il aussi bien au-delà de nos frontières ?

—Les Editions Ntsame arrivent à vendre le livre à l'extérieur. Mais notre objectif premier n'est pas l'extérieur. Pour nous, c'est d'abord le territoire national. Lorsque tout apprenant aura un livre inscrit au programme, sorti de nos éditions, alors, notre objectif sera atteint. Mais, cependant, nous visons aussi l'international. Nous participons aux salons du Livre. Nous avons aujourd'hui, grâce à l'internet, des ventes qui se font à l'extérieur. On n'a plus besoin d'avoir une librairie aux États-Unis pour vendre. Via internet, nous recevons des commandes qui proviennent de plusieurs pays dont la France et les États-Unis. Souvent, nous avons des bibliothécaires qui viennent jusqu'à Libreville chercher un livre. Ce que nous devons faire, c'est donc de renforcer la présence du livre sur le territoire national. Et si c'est fait, les gens viendront au Livre.

S'agissant du Salon du livre de Libreville, cette rencontre permet à ce que nous puissions présenter annuellement des



Sylvie Ntsame, directrice des Editions Ntsame.

tions Ntsame arrivent à payer les droits d'auteur, en dépit du fait qu'au Gabon, les artistes sont en général confrontés à ce problème ?

—Ici, il faut distinguer les différents types de droits d'auteur. D'une part, il y a des droits d'auteur que l'État doit payer aux artistes. A ce niveau, il y a une politique qui devra être mise en place par l'adhésion des artistes au Bugada (Bureau gabonais de droits d'auteurs) et à l'Anpac (Agence nationale de promotion artistique et culturelle). Ceci, parce que l'État utilise nos œuvres dans les Universités, à l'Education nationale, entre autres. Ainsi que tous ceux qui font des copies, qu'on va appeler les droits privés, tous ceux-là payent une taxe à l'État qui, à son tour, va reverser ces droits aux auteurs.

D'une part, on a les droits d'auteur qu'une maison d'édition paie. C'est ce dont il est ici question. Ceux-ci sont reversés aux adhérents par cette maison. Des contrats ont donc été signés entre ces auteurs et nous. Et nous devons tenir nos engagements sur ce qui est stipulé dans le contrat. Une maison d'édition qui se respecte doit payer les droits d'auteur. C'est une marque de reconnaissance à l'auteur. C'est redonner à l'auteur, sa valeur, sa crédibilité. C'est ce que nous faisons aux Editions Ntsame. Parce que nous reconnaissons que sans l'auteur, la maison d'édition ne peut pas exister. Nous produisons des livres et nous payons directement les droits à son auteur ou à son ayant-droit, selon la forme du contrat auquel je faisais allusion au préalable.

productions gabonaises aux lecteurs d'ici et d'ailleurs. Lors de ce salon, on peut atteindre entre 300 et 500 000 francs CFA de vente par jour. Et lorsqu'on arrive à faire un chiffre d'affaires de plus de 4 millions en quelques jours, vous comprenez bien que le livre est demandé chez nous. Nous devons donc, par contre, multiplier ce type d'événement autour du livre dans notre pays.

•Cela explique-t-il le fait que les Édi-

Note de lecture Nza Mateki et la corne de sa mère

RN

Libreville/Gabon

Dans sa dernière sortie éditoriale, l'écrivain gabonais campe, comme de coutume presque, un univers villageois. Là, un jeune homme hérite d'une corne, supposée être une source de bienfaits, mais qui n'apporte que misère et malheur à tous ceux qui tentent de se l'approprier illégalement. En 122 pages qu'on avale d'une traite, Nza Mateki plonge son lecteur dans le monde du mystique et révèle le vrai fond de tout arriviste. Palpitant.

CE romancier est du genre tranquille, qui trace patiemment son sillon, au fil des publications. Dans le registre musical, on l'aurait classé dans la catégorie tradi-moderne. Nza Mateki écrit bien, dans un style qui pourrait se définir comme épuré, pour évoquer un univers particulier : le village, ses mœurs, ses hommes et ses femmes, son atmosphère... Dans "La Corne de sa mère", roman paru en 2015 aux Editions Alpha-Omega, on y est.

Cette fois, cet environnement de campagne sert de cadre à une histoire qui relève du paranormal et rappelle nos bas instincts. Un jeune orphelin, Moine-Mossi, vit avec sa "cousine-mère" et le mari de cette dernière. Une existence banale, rythmée par l'écoulement des saisons et des activités champêtres y relatives.

Puis, surgit un cousin installé en ville, qui se propose de le prendre en main et de l'emmener avec lui. Là, Moine-Mossi découvre l'école, les centres de formation et devient mécanicien. Il est temps d'envisager de prendre une femme et de songer à voler de ses propres ailes. Le cousin de la ville le prend à part et lui révèle un secret : "En effet, la mère de Moine-Mossi avait laissé en mourant une corne pour son fils unique. Il s'agit d'un porte-bonheur qui vient de son arrière-grand-mère. C'est donc un fétiche qui se transmet de génération en génération. Cette corne est détenue par sa cousine-mère qui est au village. Son tuteur lui dit de lui apporter un peu d'argent et quelques pagnes au moment de lui demander cet objet précieux. Il va falloir faire preuve d'humilité et de discrétion au cours

de l'entretien avec elle au sujet de cet objet particulier."

Lorsque Moine-Mossi se présente chez la cousine-mère pour réclamer son bien, cette dernière tremble de tous ses membres. Comment le jeune orphelin a été informé de l'existence de cet objet ? Moine-Mossi refuse de répondre à cette question. Il ne veut que son bien. Soit, mais cette corne se trouve entre les mains du propre fils de la cousine-mère, installé lui aussi en ville. Lorsque la cousine-mère se rend chez ce dernier pour la récupérer, elle apprend que son fils l'a remise à sa petite amie à son insu, car elle se trouve dans la poche d'une vieille valise que cette dernière a emportée dans son bled.

Après plusieurs recherches, la corne est retrouvée et remise à son légitime propriétaire.

Mais voilà, le temps passe et le fils de la cousine-mère n'est pas tranquille. Il s'est lancé en politique. Il éprouve le besoin d'avoir une protection mystique. Il sait que la corne naguère détenue par lui peut seule lui assurer le confort spirituel tant désiré. Aussi, vient-il réclamer "son" bien à Moine-Mossi.

Mais ce dernier n'entend pas se laisser déposséder de la corne de sa mère. A partir de cet instant, cette corne devient une source de problèmes pour tous ceux qui approchent Moine-Mossi, avec le dessein de s'en emparer pour devenir riche ou pour consolider leurs acquis.

Sur ce point, Nza Mateki élargit l'éventail des hommes intéressés par la corne magique. Au nombre de ces personnes qui ont mesuré, d'une manière ou d'une autre, la puissance de cette corne extraordinaire, se trouvent Bwas, le frère cadet de la cousine-mère, des tradipraticiens, des hommes d'Eglise, des hommes politiques... Le reste de ce roman aux personnages anonymes est le récit de ces nombreuses tentatives de mettre la main sur cette corne, qui fascine et envoûte tous ceux qui en entendent parler, les amenant au bord de la folie et engendrant chez eux des dérèglements comportementaux de toutes sortes. On craint déjà le pire, même la famille nucléaire de Moine-Mossi, commence à être frappée...

Dans le cadre de la création de la fonction, PwC Gabon recrute un auditeur interne (H/F). Vous prendrez en charge, sous la supervision d'un associé, la réalisation d'un programme de travail couvrant les risques clefs de l'activité.

Titulaire d'un diplôme de niveau bac +5 en gestion, finance, audit ou assimilé, vous êtes débutant ou titulaire d'une première expérience d'un ou deux ans en cabinet ou en entreprise. Rigoureux, motivé et autonome, vous êtes disponible pour des fréquents déplacements à l'étranger. Anglais courant démontré impératif.

Envoyer, **uniquement par mail**, au plus tard le 15 janvier 2016, CV et lettre de motivation à l'adresse suivante :

madeleine.essongue@ga.pwc.com.